

Simuler son installation et calculer le montant de sa DJA sur internet

© 08/01/2019 |  CC •  Terre-net Média

Sur leur nouveau site internet, les Jeunes Agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine proposent depuis quelques mois, aux porteurs de projets et agriculteurs, une simulation de leur installation et un outil de calcul du montant de leur DJA.

Une trentaine de minutes, c'est le temps annoncé par les Jeunes Agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine, à ceux qui souhaitent devenir exploitants agricoles, pour simuler leur projet sur leur nouveau site internet installation-agricole.com.

Les candidats doivent renseigner plusieurs champs : leurs coordonnées, leur niveau d'étude, la commune où ils souhaitent s'installer, la surface de l'exploitation et les productions envisagées. Ils doivent aussi préciser s'il s'agit d'une création ou d'une reprise, dans le cadre familial ou non, et si la ferme se situe en zone de plaine, défavorisée ou de montagne. Il faut également indiquer le mode de commercialisation prévu, sous signe officiel de qualité ou pas, et si un atelier de transformation sera mis en place, avec éventuellement création d'emploi.

[JA de Nouvelle-Aquitaine présente, en vidéo, leur site internet installation-agricole.com, et notamment leur outil de simulation du projet des candidats et de calcul de la DJA :](#)

Les autres renseignements à saisir concernent l'achat de matériel, l'adhésion à une Cuma et le montant total estimé pour les investissements. Il est aussi demandé aux porteurs de projet s'ils cherchent du foncier, à quelles chartes installation ils désirent adhérer, quelles banques, assurances et centres de gestion ils solliciteront, à quels collecteurs et/ou transformateurs ils projettent d'apporter leurs productions et à quels organismes ils pourraient faire appel pour des services notamment.

Voir aussi les articles sur les banques et l'installation :

- [L'installation by CA, le pack tout en un du Crédit Agricole](#)
- [La Banque Populaire joue la polyvalence](#)
- [Le Crédit Mutuel privilégie l'accompagnement et la relation humaine](#)

Une fois tous ces critères renseignés, il n'y a plus qu'à lancer la simulation, puis le calcul de la Dotation jeune agriculteur (DJA) si vous êtes éligible à ce dispositif. Un bon moyen de vous aider à dégrossir un peu votre projet, à clarifier certains points et à voir si d'autres méritent d'être creusés. Mais ce simulateur ne répondra pas à toutes vos questions et ne remplace pas les conseils du **Point accueil installation** (PAI) et des autres partenaires du secteur agricole. Si vous ne l'avez pas encore fait, mieux vaut ensuite les contacter avant d'entamer des démarches concrètes. Les conseillers vont aiguilleront dans votre **parcours à l'installation** pour qu'il se déroule le mieux possible.

Lire également la série sur le foncier et l'installation :

- [Comment accéder plus facilement à la terre ? \(partie 1\)](#)
- [Comment accéder plus facilement à la terre ? \(partie 2\)](#)
- [« Le portage foncier nous a permis ne pas trop nous endetter »](#)
- [À Plougernevel \(Bretagne\), une SCI « agricole et citoyenne »](#)